

OFFICE FEDERAL DES AFFAIRES ECONOMIQUES
EXTERIEURES

Confidentiel

Berne, le 20 avril 1983
Ly/bn

Rapport sur les pourparlers économiques bilatéraux
au Mexique, au Panama, au Venezuela, à la Barbade
et à Trinité-et-Tobago,
des 17 au 30 mars 1983

La première raison du déplacement dans la partie nord du sous-continent latino-américain fut la réunion annuelle des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID), tenue cette année dans la ville de Panama du 21 au 23 mars¹⁾.

Il pouvait paraître judicieux de profiter du séjour dans la région pour se faire sur place une idée de la situation et des perspectives d'avenir dans deux pays - marchés d'exportation et pays hôtes d'investissements directs importants pour la Suisse - en graves difficultés financières.

Les pourparlers avec les autorités du Panama, de Barbade et de Trinité-et-Tobago devaient permettre de se rendre mieux compte des capacités d'absorption de produits et de services suisses d'économies aux dimensions limitées mais en plein développement. L'importance stratégique du Panama notamment pour la défense des Etats-Unis saute aux yeux quand on visite le canal, dont la vulnérabilité frappe, mais sur le plan économique il ne semble pas qu'il faille s'attendre à un développement économique rapide d'un pays dont le système politique est en outre plutôt instable. En revanche, les deux pays des Caraïbes, véritables démocraties, ont atteint un niveau de développement respectable et mériteraient une attention plus soutenue de la part de l'économie d'exportation suisse.

Dans le cadre d'une politique visant à éliminer progressivement les tâches blanches dans notre réseau d'accords de protection des investissements avec des pays soit destinataires d'investissements suisses soit susceptibles de le devenir dans un proche

1) Un rapport séparé, daté du 6 avril 1983, a été établi sur cette réunion.

avenir, l'Amérique centrale et les Caraïbes semblent des objectifs valables. Si des pronostics relativement optimistes peuvent être formulés par rapport au Panama (qui a récemment conclu des accords avec d'autres pays dont les Etats-Unis), les perspectives de succès restent incertaines en ce qui concerne les deux membres du CARICOM, qui semblent hésiter à franchir ce pas, principalement pour des raisons puisées dans les idéologies du "Groupe des 77", alors que le traitement accordé aux investissements étrangers devrait permettre à ces pays de souscrire pratiquement sans autre à un accord très proche de notre accord-type.

Pour visiter le Mexique et le Venezuela, le moment ne pouvait être à la fois plus mal et mieux choisi. L'incertitude économique (qui n'est pas sans effet sur les plans social et politique) règne à Mexico et à Caracas. Contrastant avec l'optimisme modéré des Ministres et des hauts fonctionnaires, le pessimisme prévaut dans les milieux économiques. Ni dans l'un ni dans l'autre pays il ne faut s'attendre à ce que l'abolition des restrictions à l'importation introduite récemment intervienne rapidement. Au Mexique, les optimistes prévoient un début de remontée de la pente dans un espace de deux à trois ans, alors que les pessimistes le situent vers la fin de la décennie 80. L'incertitude est encore plus grande au Venezuela et certains n'excluent pas que le pays soit forcé de suivre la même voie que le Mexique, avec un retard de six à neuf mois. Simultanément, il est indéniable que les deux pays maintiennent un potentiel de développement très important et demeurent par conséquent, dans une perspective à plus long terme, des marchés d'exportation et des terrains d'investissement très intéressants pour la Suisse.

Un programme de visites et d'entretiens aussi dense n'aurait pu être réalisé sans les excellentes relations et le remarquable sens de l'organisation de nos représentations dans les pays visités. Mes remerciements s'adressent en particulier à l'Ambassadeur Wermuth et à MM. Wyss et Hilber à Mexico, à M. Freiburghaus, Chargé d'affaires à Panama, ainsi qu'à ses deux collaboratrices et à Madame Freiburghaus, à l'Ambassadeur Sciolli, à Madame Sciolli et à Monsieur Clavel à Caracas - ce dernier a également participé aux entretiens à Bridgetown et à Port of Spain²⁾; Monsieur Domon, Consul honoraire à Trinité-et-Tobago, son épouse, ainsi que M. Hässig à la Barbade ont fourni une assistance et des conseils hautement appréciés et bienvenus. Mes remerciements vont également à l'"Asociación Empresarial Mexicano-Suiza" et à la "Camara Venezolano-Suiza de Comercio e Industria" et en particulier à leurs Présidents, MM. Bayard et Berner, de même qu'aux associations économiques, offices fédéraux et entreprises qui ont fourni les documentations indispensables. Qu'ils soient tous ici remerciés de leurs efforts et de toutes les activités qu'ils vont déployer à l'avenir en vue de donner une suite concrète aux divers entretiens et négociations.

2) M. M. Schweizer de l'OFAEE, membre de la délégation suisse à la réunion annuelle de la BID, était en outre présent aux entretiens à Caracas et à Bridgetown.

Mexico

(17 et 18 mars 1983)

Entretiens avec :

- M. Jesús Silva Herzog, Ministre des finances
- M. Abel Garrido, Directeur général des négociations et des affaires internationales du Ministère de l'économie
- M. Manuel Armendariz, Directeur général de l'Institut mexicain du commerce extérieur (IMCE)
- M. Adolfo Hegewisch, Secrétaire exécutif de la Commission nationale des investissements étrangers.

En outre, un déjeuner avec une douzaine de représentants de l'industrie suisse au Mexique a permis d'avoir des entretiens avec le Président Ernesto Amtman Obregon et le Vice-président Eduardo Rihan du Consejo Empresarial Mexicano para Asuntos Internacionales (CEMAI).

Une impression mitigée ressort de ces entretiens. Quatre sujets ont été plus ou moins longuement abordés lors de chacun de ces entretiens :

- les perspectives d'avenir de l'économie mexicaine
- la reprise des paiements commerciaux par le Mexique
- la politique mexicaine en matière d'investissements étrangers et de transfert de technologie
- la politique d'importation.

En ce qui concerne les perspectives d'un rétablissement relativement rapide de l'économie mexicaine, les sons de cloche vont d'un optimisme modéré (Silva Herzog : 3 à 4 ans) au plus noir pessimisme de certains industriels suisses longuement établis au Mexique qui parlent de 6 ans ou plus. Il est frappant que même parmi les membres de l'Administration il n'est plus guère question du délai de 2 ans dont parlait encore le Ministre des finances lors de son entretien avec le Président Leutwiler à Zurich au mois de janvier.

Le Ministre Silva Herzog s'est montré beaucoup plus conciliant et désireux de trouver des solutions convenant mutuellement qu'en janvier à Zurich. Lors de l'entretien dans son bureau, il a montré beaucoup de compréhension pour les problèmes que le retardement des paiements commerciaux provoquait à bon nombre d'entreprises suisses et en particulier à Brown Boveri. Il a promis de remettre au soussigné à Panamá, lors de la réunion annuelle de la BID, un

mémemorandum contenant toutes les indications sur les mesures que le Gouvernement mexicain a prises compte tenu du premier versement le 24 mars 1983 du "jumbo loan" agréé récemment à New York entre le Gouvernement mexicain et un groupe de banques commerciales³⁾.

Quant à la politique du Mexique en tant que pays hôte d'investissements étrangers et pays destinataire de transfert de technologie, le Ministre Silva Herzog, de même que le Directeur général Garrido, ont reconnu la nécessité d'être plus flexible et pragmatique en la matière. Le Ministre des finances a notamment insisté sur la nécessité pour le Mexique de favoriser ce transfert de ressources qui s'avère, à l'expérience, être plus avantageux que les crédits bancaires. Un programme devrait être prochainement annoncé.

En matière commerciale, Garrido reconnaît que si les plaintes sur la politique restrictive du Mexique dans le domaine de la délivrance de licences sont justifiées, cela est dicté par la situation financière et il ne faut pas s'attendre à une amélioration rapide. Garrido rappelle les propositions qu'il avait faites au mois de novembre à Genève à l'Ambassadeur Blankart au sujet de la mise en oeuvre satisfaisante de l'Accord sur le fromage et il attend toujours la réaction de celui-ci à ses propositions. (A ajouter toutefois que, de l'avis de l'Ambassade, il s'agit là pour l'instant uniquement d'une question théorique car, vu le cours élevé du franc suisse, le fromage suisse est actuellement invendable sur le marché mexicain.)

En plus des sujets abordés ci-dessus, la discussion avec le Directeur général de l'IMCE a porté sur la participation du Mexique au Comptoir suisse et sur la meilleure date à choisir pour l'exposition industrielle suisse de Mexico.

En ce qui concerne le Comptoir, le Mexique n'est plus intéressé. Il désire suivre - à l'instar de la Suisse - une politique de présentation à l'étranger par secteur et à des fins bien déterminées. Dans cette optique, la délégation suisse s'est déclarée prête à examiner toute demande d'éclaircissement et à contribuer à trouver les meilleurs interlocuteurs en Suisse.

En ce qui concerne l'exposition industrielle suisse, le Directeur général de l'IMCE se prononce très fortement en faveur de 1985. Cela est en contradiction avec le conseil donné par le Président et le Vice-président du CEMAI qui, eux, plaident pour début 1984 et en faveur d'une spécialisation non pas générale (c'est-à-dire biens d'investissement) mais spécifique (par exemple technologie agricole).

3) Cette promesse n'a pas été tenue, le Gouvernement mexicain ayant après coup décidé de ne pas établir une telle liste !

Aussi bien le Ministre Silva Herzog que le Directeur général Garrido ont fait part de l'intention du Gouvernement mexicain d'avoir recours à des transactions de compensation (troc). Ces deux interlocuteurs reconnaissent toutefois les inconvénients majeurs du point de vue économique d'un recours à de tels procédés.

L'entretien très franc avec M. Adolfo Hegewisch, principal responsable du traitement des investissements étrangers au Mexique, a surtout porté sur les conditions d'investissement et de transfert de technologie étranger au Mexique. Hegewisch reconnaît sans autre que les conditions sont parfois difficiles, notamment pour les petites et moyennes entreprises en raison de la corruption et de la bureaucratie. Le nouveau Gouvernement est déterminé à faciliter l'établissement et le transfert de technologie de petites et moyennes entreprises, notamment européennes, et un nouveau service a été créé au sein de la Commission nationale des investissements étrangers pour s'en occuper. Hegewisch, qui a une ligne directe avec le Président, a reçu de celui-ci le mandat de ne pas seulement surveiller les investissements étrangers mais de les promouvoir. Il reconnaît qu'une campagne d'information est indispensable et est reconnaissant de toute assistance que les autorités suisses ou d'autres instances en Suisse voudront lui accorder. Il invite l'Ambassade à communiquer à ses services toute difficulté ou problème que rencontrent les entreprises suisses établies au Mexique ou désireuses de s'y établir.

La discussion avec 12 membres de l'Asociación Empresarial Mexicano-Suiza (suivie d'un déjeuner avec exposé, auquel assistent quelque 60 dirigeants d'entreprises suisses au Mexique) est consacrée presque exclusivement à l'opportunité d'une exposition industrielle suisse au Mexique et, le cas échéant, à la date la plus propice. Les interventions révèlent une grande incertitude due notamment aux nombreuses inconnues qui marqueront l'évolution de l'économie et de la politique économique du Mexique au cours des deux/trois prochaines années. Les possibilités d'importation pour les produits suisses resteront certainement très limitées et seules les entreprises capables de fournir des produits et services de très haute technologie et de s'établir au Mexique avec des moyens suffisants pour pouvoir survivre lors de périodes difficiles et parfois prolongées ont, dans les circonstances actuelles, une chance réelle de percement sur le marché mexicain. Il est reconnu qu'il pourrait être utile "to show the Swiss flag" dans un avenir pas trop lointain (fin 1984/début 1985) mais les chances sont pratiquement nulles pour les biens de consommation et seuls les biens d'investissement de haute technologie pourraient avoir une chance de succès. Dans les conditions actuelles, il s'avérerait peut-être utile de voir dans quelle mesure des actions communes mexicano-suisse

pour promouvoir les investissements et le transfert de technologie suisse vers le Mexique pourraient être organisées, le cas échéant pour promouvoir notamment le nord du Mexique en tant que base de production pour l'exportation vers le marché nord-américain.

La discussion à l'issue de l'exposé porte surtout sur la politique suisse en matière de garantie des risques à l'exportation et sur la nécessité d'obtenir la rémunération de la technologie transférée.

D'une manière générale, l'impression qui se dégage des nombreux entretiens avec des industriels et banquiers suisses établis au Mexique, parfois depuis des décennies, est mitigée à la fois sur le plan économique et sur le plan politique. Si le danger d'une contamination venant de l'Amérique centrale (théorie du domino, chère aux Américains) trouve peu de défenseurs, certains voient dans la situation économique actuelle une source potentielle de troubles sociaux qui, sans mettre réellement en péril le régime politique actuel, pourraient le soumettre à des tensions considérées comme dangereuses. Toutefois, la volonté générale aussi bien du côté mexicain qu'auprès des Suisses du Mexique de rétablir la confiance et de redorer le blason quelque peu terni du Mexique, notamment à la suite de l'étatisation des banques et de la mainmise sur les avoirs étrangers en dollars, est évidente mais tout le monde s'accorde pour reconnaître que le processus sera long et incertain. Je n'ai pour ma part rencontré personne qui conseille à des nouveaux venus de s'engager au Mexique, que ce soit en tant qu'exportateur ou investisseur. Mais, d'un autre côté, le potentiel d'avenir économique du Mexique et le marché qu'il représente pour l'économie suisse ne sont pas mis en doute.

Panama

(21 au 23 mars 1983)⁴⁾

Entretiens avec :

- Juan José Amado III, Ministre des affaires étrangères
- Mario De Diego Jr., Ministre du commerce et de l'industrie
- Délégation des négociations dirigée par M. Gustavo Gonzales, Asesor del Vicepresidente

4) en marge de la réunion annuelle des Gouverneurs de la BID.

Les entretiens avec les deux Ministres ont porté, d'une part, sur les conditions d'investissement, la concurrence accrue entre pays latino-américains en vue d'attirer des investissements directs étrangers et l'état des négociations en vue d'un accord de promotion et de protection des investissements entre le Panama et la Suisse et, d'autre part, sur des questions commerciales. Les Ministres se sont prononcés résolument en faveur de la conclusion d'un accord et ont exprimé le désir qu'il se réalise dans les plus brefs délais.

Le problème des contrefaçons a été abordé du côté suisse d'une manière générale afin de créer des conditions favorables à une intervention des autorités panaméennes lorsque de nouveaux cas se présenteront. Le Ministre De Diego, qui semble bien connaître le problème, reconnaît l'intérêt qu'il y a pour le Panama à ne pas devenir un haut lieu de la contrefaçon et il offre la collaboration des autorités de son pays. Le cas échéant, il désirerait obtenir un appui technique soit des autorités suisses soit de l'association industrielle suisse concernée. Il s'adressera à l'Ambassade.

La discussion avec le Ministre des affaires étrangères porte en outre sur les plans visant à l'aménagement et à l'élargissement du canal ou à la construction d'un nouveau canal sans écluses ou avec un minimum d'installations de ce genre. Pour l'instant, un comité préparatoire composé du Panama, des Etats-Unis et du Japon est chargé de préparer les bases d'une "feasibility study". Le Ministre prend note de l'intérêt éventuel de la Suisse à participer à la fourniture d'une partie de l'équipement. La réalisation débiterait au plus tôt à la fin des années 80. Le Gouvernement panaméen est prêt à nous informer régulièrement sur l'évolution des discussions afin de nous permettre, le moment venu, de présenter des offres.

Le Ministre n'a pas évoqué une éventuelle intention de sa part de faire une visite en Suisse dans la seconde moitié de 1983.

Très bien préparées par le Chargé d'affaires sur la base des instructions données, les négociations se présentent sous un aspect favorable puisque les Panaméens sont d'emblée prêts à négocier sur notre texte standard. Les deux délégations commentent le projet, les Panaméens insistant notamment pour avoir une clause de règlement des différends entre gouvernement et investisseur et pour une plus longue durée de l'accord. En raison du fait qu'ils n'ont pas accordé la concession de la rétro-activité dans les autres accords conclus (Etats-Unis, France), le Panama désire exclure cette clause de l'accord avec la Suisse.

Les autorités panaméennes prépareront après Pâques une version amendée du projet standard suisse qu'elles nous feront parvenir par l'entremise de l'Ambassade suisse à Panama. Elles proposent de poursuivre les négociations au début juin à Berne en vue d'une conclusion rapide de celles-ci. (Il est évident que les interventions auprès des Ministres des affaires étrangères et du commerce et de l'industrie n'ont pas été sans effet sur l'attitude positive de la délégation des hauts fonctionnaires panaméens.)

Lors d'un déjeuner entre les deux délégations, M. Ramon Fonseca Mora du Conseil des investissements exprime le désir d'être informé sur notre système de garantie des risques à l'investissement. Le service compétent de l'OFAEE est prié de fournir la documentation à son intention par l'intermédiaire de l'Ambassade à Panama.

Petit pays pauvre avec une structure politique foncièrement instable, le Panama a su profiter de son appartenance à la zone dollar (celui-ci est pratiquement la monnaie officielle du pays) pour faire de la ville de Panama un centre bancaire qui, de l'avis des banquiers suisses rencontrés sur place, fonctionne parfaitement bien et est efficacement contrôlé par une commission des banques très experte.

En revanche, il n'existe que très peu d'industries et, en raison du niveau relativement haut des salaires par rapport à la qualité de la main-d'oeuvre, on peut douter que le Panama puisse rapidement devenir un emplacement industriel attrayant malgré des efforts faits actuellement pour attirer les investissements directs étrangers. Il est peu probable que Colón devienne prochainement le Singapour de l'Amérique centrale (comme semblent l'espérer le Gouvernement panaméen et le Président de la BID).

Quant au projet d'aménagement du canal de Panama, les banquiers suisses rencontrés doutent qu'un projet ambitieux soit réalisable en raison du coût et de son rapport avec le développement du trafic. Il est probable qu'en fin de compte une solution minimaliste sera choisie, ce qui n'exclut toutefois pas la possibilité de fournitures suisses.

Venezuela

(24 au 26 mars 1983)

Entretiens avec :

- José Enrique Porras Omaña, Ministre du développement industriel
- le Ministre d'Etat Herman Luis Soriano, Président du "Fondo de Inversiones" (et Gouverneur à la BID)

- Ildemaro Uzcátegui Selvi, Vice-Ministre des transports et des communications (en l'absence du Ministre Vinicio Carrera, gravement malade)
- Enrique Sanchez, Président du Conseil économique national
- les principaux leaders de l'opposition
- MM. Carlos Alzamora, Secrétaire général du Sistema Economica Latin-Americana (SELA), de nationalité péruvienne et ancien Président de la Commission des produits de base de la CCEI, et Rodriguez Mendoza, proche collaborateur du Secrétaire général et ancien membre de la Mission du Venezuela auprès des Nations Unies.

Le Venezuela vient de passer d'une manière abrupte d'un régime économique relativement libéral notamment en matière de paiements extérieurs à un dispositif restrictif et protectionniste. Il a en outre fortement dévalué sa monnaie. L'euphorie des "années folles du pétrole" a disparu, mais les interlocuteurs aussi bien officiels que privés donnent l'impression de ne pas réaliser toute l'étendue du désastre et de se considérer comme le seul pays actuellement en difficulté pouvant par conséquent s'attendre à un régime de fa-veur de la part des pays créditeurs. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas espérer une suppression rapide des restrictions à l'importation (cela d'autant moins que la contrebande à partir de l'île de Margarita est susceptible d'enrichir passablement de monde au Venezuela).

L'entretien avec le Ministre du développement industriel porte sur les restrictions à l'importation annoncées le jour même, notamment en ce qui concerne les montres, les fromages et les textiles (broderie entre autres).

Le Ministre laisse entendre qu'il a peu d'espoir d'assister à une amélioration rapide de la situation, mais il mentionne lui-même le fait que les restrictions à l'importation ne s'appliquent pas à l'île de Margarita (sous-entend-il par là une possibilité pour nos exportateurs ?). Les interlocuteurs suisses attirent l'attention du Ministre sur les coûts économiques ainsi que les pertes fiscales provoqués par la contrebande — conséquence inévitable de restrictions à l'importation.

L'attention du Ministre est également attirée sur le problème des prix des produits pharmaceutiques. Le Ministre décrit la situation qui nous est connue, en insistant notamment sur la possibilité qui existe d'obtenir des prix relativement favorables pour des produits nouvellement introduits sur le marché vénézuélien.

En ce qui concerne le problème des créances de certaines entreprises suisses du secteur des machines vis-à-vis du groupe Mishkin actuellement en défaut de paiements, le Ministre déclare que le groupe n'est pas en état de paiement et propose qu'une capitalisation sous forme de transformation des avoirs en participation au capital soit envisagée par les entreprises concernées. La délégation suisse exprime des doutes sur l'intérêt que les entreprises suisses pourraient porter à une telle solution, mais s'engage à en faire mention vis-à-vis des intéressés après son retour en Suisse.

Le bref entretien avec le Ministre d'Etat, Président du Fonds des investissements, porte sur les résultats de la dernière assemblée de la BID (où le Ministre a lancé une vigoureuse attaque politique contre le Royaume-Uni !) et sur la volonté du Venezuela de voir la "Inter-american Investment Corporation" de la BID réalisée, poursuivant et étendant ainsi l'activité de l'instrument correspondant mis au point il y a quelques années par le Venezuela.

En ce qui concerne les conditions pour les investissements étrangers, le Ministre reconnaît qu'il y aura des difficultés vu la situation dramatique des paiements, mais il n'est pas insensible à l'argument que le Venezuela devrait tout faire pour éviter de perdre la confiance des investisseurs étrangers, notamment en matière de transfert (à l'instar de ce qui est arrivé récemment au Mexique).

La question de la conclusion d'un accord bilatéral sur le trafic aérien entre le Venezuela et la Suisse est abordée dans l'entretien avec le Vice-Ministre des transports auquel l'aide-mémoire ci-joint est remis (annexe 1).

Celui-ci connaît bien le problème. Il estime qu'en raison de la grave crise économique que subit le Venezuela, de la dévaluation du Bolivar et des conséquences de celles-ci sur la densité du trafic aérien vers et depuis Caracas, il y a peu d'espoir de voir VIASA donner son accord. Mais le Vice-Ministre attire l'attention sur le fait que les décisions en la matière sont prises au plus haut niveau, son Ministère n'étant qu'un simple exécutant.

L'entretien avec le Président du Conseil économique national lors d'un petit déjeuner de travail en tête-à-tête à la résidence permet à cette personnalité de faire une description sans complaisance de la situation économique-politique du Venezuela. Il compare son pays à un orchestre symphonique sans chef d'orchestre, où chacun joue son propre morceau (!).

Le même sentiment mitigé ressort de la rencontre informelle avec les dirigeants du parti de l'Action démocratique (qui forme actuellement l'opposition et qui, selon les prévisions actuelles, devrait gagner les élections en décembre et par conséquent gouverner le pays à partir de 1984). Bien que certains Suisses établis au Venezuela prétendent qu'en moyenne la qualité des membres de l'opposition actuelle soit supérieure à celle de l'équipe en place, les discussions avec les anciens ministres et anciens gouverneurs de la Banque centrale donnent l'impression qu'aucun des interlocuteurs ne mesure la gravité de la situation économique et des mesures impopulaires qui devront être prises soit avant soit après les élections de décembre. De ces entretiens ressort l'impression qu'un changement de parti majoritaire ne modifiera pas fondamentalement la situation au Venezuela. L'équipe en place dès l'année prochaine pourrait être encore moins empreinte d'idées libérales que ne l'est actuellement le gouvernement.

Finalement, le samedi 26 mars, sur invitation d'Alusuisse, visite de la fabrique Interalumina à Puerto Ordas (à quelque 700 km de Caracas), dont la production avait débuté quelques jours auparavant et qui devrait, lorsque l'installation sera terminée, être en mesure de produire un million de tonnes d'alumine par an. Initialement, la participation d'Alusuisse était de 15 %, mais en raison des augmentations de capital auxquelles la maison suisse n'a pas participé, cette part est tombée à quelque 3 %, mais Alusuisse a pratiquement réalisé seule le projet et dirigera encore les opérations pendant au moins 5 ans.

./.
./.
Finalement, au cours d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce suisse au Venezuela, le soussigné a prononcé un exposé (annexe 2), suivi d'une discussion menée notamment par des journalistes américains, dont les échos ont pu être constatés le lendemain dans la presse locale en langue anglaise (annexe 3).

SELA

Le Secrétaire général, qui va quitter prochainement son poste et s'établir à Genève (aucun fonctionnaire du SELA ne peut rester plus de deux ans en poste !) fait une excellente impression de compétence et de modération. Il retrace l'histoire du SELA depuis sa création en 1974. L'Organisation groupe l'ensemble des pays du sous-continent latino-américain et des Caraïbes (y compris Cuba). Doté d'un tout petit Secrétariat (17 fonctionnaires !), il suscite des activités qui, si elles s'avèrent fructueuses, se développent ensuite pour devenir des organisations indépendantes telles que l'organisation des pêcheries récemment créée à Lima. Le SELA agit en quelque sorte comme l'OCDE en ayant trois activités :

- opérationnelle,
- recherche et
- préparation en commun de négociations internationales (GATT, CNUCED, etc.).

Quelques organisations régionales mises à part, le SELA n'a jusqu'à présent établi des relations ni avec d'autres organisations similaires, ni avec des pays non régionaux, dont il craint la présence car, explique avec fierté le Secrétaire général du SELA, son organisation est la seule qui réunisse l'ensemble des pays en développement du continent américain, à l'exclusion de tout autre pays. Toutefois, le SELA va désormais jouer un rôle à Bruxelles dans les contacts actuellement interrompus entre la CEE et les pays latino-américains. Le SELA n'exclut pas un intérêt à un développement des relations avec, d'une part, l'OCDE et, d'autre part, les pays européens non-membres de la Communauté. Le contact avec la Suisse sera désormais maintenu par l'intermédiaire de l'Ambassade de Suisse à Caracas, celle-ci obtenant notamment les publications de l'Organisation.

Bridgetown (Barbade)

(28 mars 1983)

Entretiens avec :

- M. B. St. John, Vice Premier-Ministre et Ministre du commerce et de l'industrie
- M. L.R. Tull, Ministre des affaires étrangères
- M. C. Blackman, Gouverneur de la Banque Centrale
- MM. A. DeCoursey Edey, Chef de la Section économique, et Carl Ince, Chef de la Section politique du Ministère des affaires étrangères
- M. S. Emtage, Directeur des finances et de la planification
- M. W. Demas, Président de la Banque de développement des Caraïbes.

Petit pays de quelque 260'000 habitants avec un revenu par habitant dépassant 3000 dollars et un régime démocratique qui semble fonctionner, la Barbade est un pays aux charmes auxquels il est difficile de résister. La réception, l'organisation et le traitement lors de la journée d'entretiens furent parfaits à tous égards. Aussi bien les Ministres que les hauts fonctionnaires rencontrés donnent l'impression d'avoir approfondi les dossiers. Bien qu'il s'agisse d'un marché d'une taille réduite, les niveaux relativement élevés des revenus et des prix pratiqués sur l'île font de Barbade un marché dont

les produits de consommation suisses ne devraient pas se désintéresser. La Suisse a importé l'année dernière pour 1 1/2 million de francs suisses de "condensateurs électriques" en provenance de ce pays.

Si du côté suisse l'objectif est de conclure un accord de protection des investissements, la Barbade est surtout intéressée à un accord aérien. Sur le premier, le Vice Premier-Ministre est franchement négatif et le Ministre des affaires étrangères reste vague alors que les hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et le Gouverneur de la Banque centrale se prononcent nettement en faveur. Il s'agira d'analyser soigneusement la Constitution du pays, mais les indications données au Ministère des affaires étrangères et à la Banque centrale semblent indiquer que la Barbade n'aurait sur le fond aucun problème à signer notre accord-type. Les craintes exprimées antérieurement par les autorités de Barbade quant à l'obstacle éventuel que pourrait constituer la Convention de Lomé II en raison d'une prétendue automaticité de l'extension des avantages accordés aux membres de la CEE ont pu être largement dissipées. La plupart des interlocuteurs à Bridgetown insistent - alors que cet élément n'a jamais été mentionné à Trinité-et-Tobago - sur les travaux en cours au sein du CARICOM pour harmoniser la position des Etats membres face au problème nouveau pour eux d'une éventuelle conclusion d'accords de protection des investissements. Il s'agira pour l'Ambassade à Caracas de suivre l'évolution à Bridgetown et à Port of Spain dans les prochains mois et, le cas échéant, d'intervenir.

Quant à l'accord aérien, le Vice Premier-Ministre insiste beaucoup en réfutant l'argument suisse que la faible intensité du trafic ne justifie pas la conclusion d'un tel accord car, dit-il, l'existence d'une ligne aérienne Suisse-Barbade avec autorisation de transporter des passagers au-delà serait de nature à stimuler le trafic d'une manière décisive.

Il n'est pas exclu que le gouvernement de Barbade établisse ultérieurement un lien entre les deux accords.

Quant à l'accord de double imposition, la Barbade s'estime couverte par l'Accord entre le Royaume-Uni et la Suisse. Si toutefois cela n'était pas le cas, la Barbade serait intéressée à conclure rapidement un accord direct avec notre pays. L'Administration fédérale des contributions est priée d'examiner ce problème et de faire rapidement rapport à l'Ambassade à Caracas pour transmission à Barbade.

Mention est faite à différentes reprises de la construction en cours d'une fabrique de ciment commune de Trinité-et-Tobago et de Barbade dans ce dernier pays. Le projet est dirigé par Holderbank, toutefois sans participation directe. Les autorités de Barbade semblent être très satisfaites des prestations de la maison suisse.

Enfin, le Ministre St. John demande l'étude par la Suisse d'une assistance technique (financée par Barbade) en vue d'un élargissement de l'école hôtelière située dans le pays. Les autorités nous feront parvenir une documentation. Il s'agira ensuite de voir dans quelle mesure une des écoles hôtelières suisses serait susceptible de s'intéresser à ce projet.

Banque de développement des Caraïbes

La rencontre avec le Président William Dumas fait suite à la visite de celui-ci à Berne l'été dernier, au cours de laquelle il avait exprimé le désir d'un appui financier de la Suisse à la Banque.

Depuis lors, une décision de principe favorable a été prise à Berne et notre proposition d'accorder un crédit mixte à la Banque lui est soumise. Le Président la reçoit avec réticence, notamment en raison du caractère lié du crédit. C'est pour cette raison qu'il aurait préféré une contribution suisse au Fonds spécial de la Banque, ce qui ouvrirait à notre pays la possibilité de participer à toutes les soumissions⁵⁾.

Port of Spain (Trinité-et-Tobago)

(29 mars 1983)

Entretiens avec :

- M. Basil Ince, Ministre des affaires extérieures
- M. Anthony Jacelon, Ministre des finances et de la planification
- Mme Pearl Wilson, Sous-Directeur de la Division politique et économique du Ministère des affaires étrangères (en l'absence de M. L. Cumberbatch, en déplacement à Buenos Aires pour la réunion du Groupe des 77)
- M. Henry Jeffers, Chief Exchange Control Department de la Banque Centrale.

Pays producteur de pétrole avec un revenu par habitant supérieur à 6000 dollars, cette démocratie d'environ un million d'habitants donne une impression cossue et les interlocuteurs semblent très sûrs d'eux-mêmes.

5) M. Schweizer a poursuivi le lendemain les discussions au niveau technique et a établi à ce sujet un rapport spécial, daté du 6 avril 1983.

Le Ministre des finances et du plan, questionné au sujet de la conclusion éventuelle d'un accord de protection des investissements, déclare ouvertement que son pays mène une politique de découragement des investissements étrangers (!) et de "trinidatisation" de ceux qui existent. En revanche, l'écho est beaucoup plus favorable au Ministère des affaires étrangères. Comme à Barbade, il apparaît à première vue que les explications du Ministre des finances et les détails donnés par la Banque Centrale semblent indiquer que, malgré le contrôle des changes, Trinité-et-Tobago ne devrait pas avoir de difficultés à signer notre accord-type - dont le Ministre Jacelon reconnaît les qualités - avec une éventuelle demande d'inclusion d'une "clause malaisienne" donnant le droit de limiter au titre de la balance des paiements le transfert du produit de liquidation partielle ou totale d'un investissement à 20 % de l'investissement total par an.

Tous les interlocuteurs insistent sur le fait qu'avant d'entrer en négociations, une décision devra intervenir au niveau politique. L'impression qui ressort des discussions est que, pour l'instant, il n'est guère possible de prévoir dans quel sens cette décision interviendra.

Comme dans chacun des pays visités, la possibilité d'un recours aux services du bureau ONUDI à Zurich et/ou d'une grande banque suisse pour des manifestations de promotion des investissements, notamment des petites et moyennes entreprises, est mentionnée à Port of Spain et, comme partout, cette suggestion est reçue avec intérêt. Pour un éventuel follow-up, les canaux des Ambassades de Suisse ou des Ambassades à Berne, Genève ou Bruxelles sont mentionnés. L'initiative devra être prise par le pays intéressé.

A Caracas, une brève rencontre eut lieu avec Anthony T. Bryan, Directeur de l'Institute of International Relations de la University of the West Indies, qui remit à cette occasion un aide-mémoire⁶⁾ proposant que la coopération entre la Suisse et l'Institut soit reprise, l'aide de la Suisse étant destinée aux étudiants en provenance des pays pauvres de la région. A Port of Spain, le Ministre des affaires étrangères et à Bridgetown, M. Brazane Babb, Permanent Secretary du Ministère des affaires étrangères, ont également abordé ce sujet et exprimé l'espoir que la Suisse reprenne son assistance. (Il n'est pas inutile de souligner que l'existence d'interlocuteurs d'autres pays ayant fait leurs études en Suisse ou dans des universités bénéficiant de l'assistance suisse est un investissement intéressant du point de vue de la défense de nos intérêts car la presque totalité de ces interlocuteurs sont très favorables à la Suisse et, par con-

6) Celui-ci a été adressé à la DDA par l'Ambassade de Suisse à Caracas en date du 29 mars 1983.

séquent, constituent une aide parfois précieuse.) La DDA est priée d'examiner le cas et de mettre l'Ambassade à Caracas en mesure de répondre rapidement à la requête de M. Bryan.

* * *

Comme toujours à l'issue d'un tel voyage, long et coûteux, le voyageur se pose la question si le résultat justifie les moyens engagés. Si le succès ne peut être évidemment mesuré en termes économiques et commerciaux, il ne doit pas faire de doute que le fait de "show the Swiss flag" même sur des marchés à capacité d'absorption limitée en raison soit du petit nombre de consommateurs, soit de restrictions aux importations et d'attirer l'attention sur le potentiel d'exportation et d'investissements à l'étranger dont dispose la Suisse, ne devrait pas rester sans effets. Les échos dans la presse écrite et parlée des pays visités (cf. annexe 4) ne sont pas non plus négligeables.

Last but not least, les contacts sur place avec notre personnel diplomatique et consulaire (y compris les Consuls honoraires ou les candidats éventuels pour de telles nominations), de même qu'avec les colonies et chambres de commerce suisses dans des pays éloignés et parfois isolés ont de la valeur pour ceux-ci aussi bien que pour le visiteur venant de Berne.

Les pays plus développés de la région des Caraïbes à régimes démocratiques menant des politiques économiques relativement libérales pourraient constituer à l'avenir des points d'appui intéressants pour l'économie suisse.

Une meilleure connaissance de la situation commerciale et financière complexe qui s'est développée dans des pays comme le Mexique et le Venezuela est indispensable afin d'adapter notre politique (y compris celle de la GRE) à une situation ayant parfois subi des transformations fondamentales.

Ph. Lévy

Ambassadeur Philippe Lévy

./. Annexes (4)



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna

3003 Bern, le 27 avril 1983
 Bundeshaus Ost

Ø 031/61 22 72

Ihr Zeichen
 Votre signe
 Vostro segno

Unser Zeichen
 Notre signe
 Nostro segno

Lat. Am. 850.9

Mr/pm

an	STA	KT	120	TN	HC	DA	255
Datum	6.5	9.5	107				
Visa	JAR	X		LTN	lv	Da	V
EDA		05.05.83		17			
Ref. S.C.41. PAN. III.0							

S.C.41. Mex. III.0 ✓
 S.C.41. Ven. III.0 ✓
 S.C.41. Barb. III.0 ✓
 S.C.41. Trin. III.0 ✓

DFAE

- M. le Secrétaire d'Etat Probst
- Secrétariat général
- Division politique II
- Direction du droit international public
- Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
- Secrétariat politique
- Service économique et financier
- Secrétariat de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger

DFE

- Administration fédérale des finances
- Administration fédérale des contributions

DMF

- M. le Divisionnaire Mario Petitpierre, Groupe renseignements et sécurité

DFEP

- M. le Conseiller fédéral K. Furgler
- Secrétariat général
- MM. Dir., Ja, So, vT, Rb, Sb, A, Ly, Gi, Md, Eb, Sa, Jg, Bro, Mz, Sx; Lo, Gre, Mr

DFTCE

- Office fédéral des transports, Division "Economie, tourisme"
- Office fédéral de l'aviation civile

- M. anc. Chancelier de la Confédération Dr. K. Huber, Président de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger
- Bureau de la garantie contre les risques à l'exportation, Zurich
- M. le Président de la Banque Nationale Suisse F. Leutwiler
- Banque Nationale Suisse, Zurich
- Banque Nationale Suisse, Berne
- Ambassades de Suisse: Asuncion, Bogota, Brasilia, Buenos Aires, Caracas, Guatemala, La Havane, Lima, Mexico, Montevideo, Panama, La Paz, Quito, San José, Santiago, Washington
- Consulats généraux de Suisse: Kingston, Port-au-Prince, Port of Spain, Rio de Janeiro, Saint-Domingue, Sao Paulo
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York
- Délégation suisse près l'OCDE, Paris
- Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
- Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), Zurich et Lausanne
- Office suisse du tourisme, Zurich
- Pro Helvetia, Zurich
- M. Haas, Président de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC)
- Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, Bâle
- Chambre de commerce latino-américaine en Suisse, Bâle
- Cámara venezolano-suiza de Comercio e Industria, Caracas
- Asociacion Empresarial Mexicano Suiza, Mexico
- Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), Zurich
- Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich
- Société suisse des constructeurs de machines, Zurich
- Société suisse des industries chimiques, Zurich

- Association suisse d'exportation de fils, tissus, broderies, St Gall
- Fédération de l'industrie horlogère suisse, Bienne
- Union de sociétés suisses d'ingénieurs-conseils et d'architecture (USSI), Zurich
- SWEXCO, Communauté de bureaux d'études exportateurs suisses, Lausanne
- Groupement de Holdings Industriels Suisses, Berne
- Association Suisse des Banquiers, Bâle
- Comptoir Suisse, Lausanne
- Foire Suisse d'Echantillons, Bâle

Lat. Am. 850.9 - Mr/pm

Berne, le 20 avril 1983

Pourparlers économiques en Amérique latine

Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous remettre le rapport des pourparlers menés le mois dernier par le soussigné dans divers pays latino-américains et des Caraïbes.

Nous saisissons cette occasion d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à la réalisation de ce voyage, en Suisse comme dans les pays visités.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



Ambassadeur Philippe Lévy

Annexe mentionnée